

## FICHE PROJET DE COOPÉRATION : LA MOBILITÉ EN MILIEU RURAL

<b>INFORMATIONS GÉNÉRALES</b>	
<b>Titre du projet</b>	Échange sur les contraintes et opportunités de la mobilité en territoire rural
<b>Thématique / Priorité</b>	Faciliter les mobilités durables et solidaires sur le territoire <ul style="list-style-type: none"> <li>- 1.1 – Aménager un réseau d'itinéraires sécurisés dédiés aux mobilités actives</li> <li>- 1.2 – Déployer une offre de mobilité solidaire</li> </ul>

<b>CONTACT ALBRET COMMUNAUTÉ</b>	
<b>Entité juridique</b>	Albret Communauté
<b>Forme juridique</b>	EPCI
<b>Situation géographique</b>	France Nouvelle-Aquitaine Lot et Garonne (territoire rural)
<b>Adresse</b>	10 Place Aristide Briand
<b>Code postal</b>	47600
<b>Ville</b>	Nérac
<b>Pays</b>	France
<b>Tél.</b>	05 53 97 55 97
<b>Site web</b>	<a href="https://www.albretcommunaute.fr/">https://www.albretcommunaute.fr/</a>
<b>Courriel</b>	<a href="mailto:contact@albretcommunaute.fr">contact@albretcommunaute.fr</a>
<b>Personne référente</b>	Léa PARET
<b>Contact</b>	<a href="mailto:leparet@albretcommunaute.fr">leparet@albretcommunaute.fr</a> 07.84.28.55.41

<b>PROJET LOGEMENT</b>	
<b>Quelles compétences et expérience sont recherchées ?</b>	Cette coopération permettra de dresser le bilan des actions passées et échanger sur les perspectives de mobilité en milieu rural. Cette coopération pourra nous amener à cibler des actions à mettre en œuvre sur les différents territoires.

<b>Quelles compétences et expérience qui peuvent être transmises par Albret Communauté ?</b>	Albret Communauté a inauguré en juin 2025 une voie verte structurante. Dans le même temps nous avons déployé l'application de covoiturage Karos pour faciliter les déplacements locaux. La collectivité projette également de renforcer cette offre par la création d'une ligne de bus régulière et d'un service de transport à la demande.
--	--

<b>OPÉRATEURS PRESENTIS</b>	
<b>Type</b>	EPCI rural menant une réflexion autour de la mobilité dans son territoire.
<b>Situation géographique de l'opérateur</b>	Territoire rural français ou européen

<b>OBJECTIFS ET STRATÉGIE</b>	
<b>Quel sont les objectifs de la coopération ?</b>	L'objectif est d'analyser les enjeux spécifiques à nos territoires pour co-construire les solutions de demain et partager nos futures perspectives de développement. Les résultats attendus sont la mise en œuvre ou l'optimisation de dispositifs de mobilité adaptés à chaque bassin de vie.
<b>Liens entre la coopération et la stratégie du Programme</b>	Cette coopération permettra de maximiser l'impact des projets menés dans le cadre du programme 2021-2027. Elle permettra aussi d'échanger sur les plans d'actions des projets à venir et à l'émergence de nouvelles idées et problématiques non anticipées.
<b>Contribution aux indicateurs de résultat et de réalisation</b>	Maximiser l'impact des projets de mobilité du territoire. Augmenter les déplacements doux.
<b>Objectifs de la mise en place du projet ?</b>	Améliorer l'utilisation des solutions alternatives à la voiture proposée par la communauté de communes. Augmenter la proportion de déplacement doux dans les déplacements quotidiens.

<b>ESTIMATION BUDGÉTAIRE</b>			
<b>Opérateur</b>	<b>Budget total</b>	<b>Montant FEADER</b>	<b>Cofinancement</b>
<b>Albret Communauté</b>	<b>31 250 €</b>	<b>25 000 €</b>	<b>6 250 €</b>

<b>DURÉE</b>	
<b>Quelle est la durée estimée du projet ?</b>	Le projet de coopération est prévu pour 2027, dernière année du programme LEADER, avec un démarrage possible dès 2026 si la situation le permet.